



JANVIER 2011

## BOBIGNY : UNE VILLE-PRÉFECTURE AUX MULTIPLES PROJETS

La Ville de Bobigny est engagée dans une politique de diversification et de requalification urbaine visant à « unir la Ville » :

- en réduisant les dysfonctionnements urbains particulièrement marqués,
- en diminuant l'exclusion sociale dans les quartiers de grands ensembles classés en « Politique de la Ville »,
- en densifiant des quartiers existants,
- en développant de nouveaux quartiers d'habitations, d'activités économiques et tertiaires,
- en développant les pôles administratifs, universitaires et hospitaliers du département
- en modernisant, en renforçant ou en accueillant des équipements publics dont certains sont de niveau départemental ou régional.

Bobigny, outre une fonction affirmée de ville-préfecture, avec la présence d'administrations de l'État déconcentrées, du Département, du Palais de Justice, de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, etc., est porteuse de nombreux projets.

En 2001, Aux termes d'un concours international, quatre équipes d'architectes de renom constitués en Groupement d'Intérêt Economique, l'Atelier ABC – Atelier Bobigny Capitale –, ont élaboré un « Projet de Plan de Référence pour la Requalification du Territoire de Bobigny » dont 9 500 bobyniens, par leur avis, ont permis sa validation. Les objectifs étaient de mieux relier les quartiers, ouvrir la ville sur le canal, se doter d'un vrai centre ville, retrouver l'espace partagé au niveau de la rue, désenclaver les quartiers, résidentialiser, mais aussi cultiver la mixité sociale pour mieux vivre ensemble.

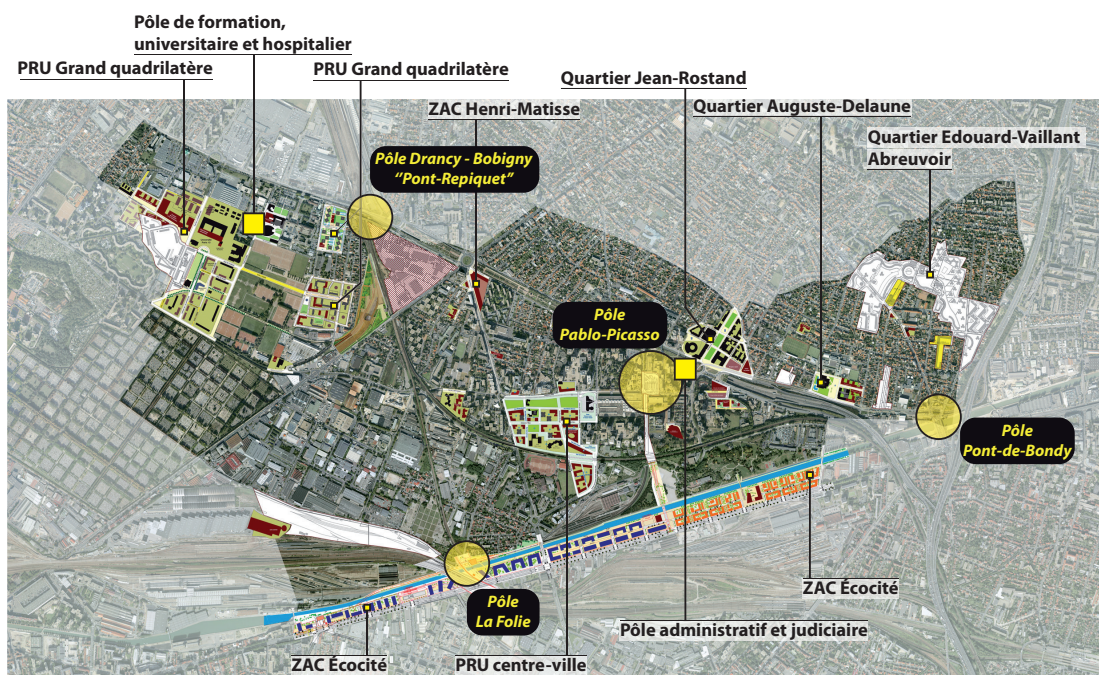


### Contact :

Ville de Bobigny  
31, avenue du Président-Salvador-Allende  
93009 BOBIGNY CEDEX

### Anne Bonjour

Atelier du projet urbain  
01 70 32 42 85  
anne.bonjour@ville-bobigny.fr





## • LES CAHIERS D'ACTEURS •

Neuf ans après, le plan de référence s'est décliné en projets opérationnels et les transformations prennent corps. Cela se traduit notamment par la mise en œuvre de 2 projets de renouvellement urbain ambitieux faisant l'objet de deux conventions ANRU :

- **le Centre Ville**, et le renforcement de son attractivité par :

- l'offre d'une diversité de logements en recomposant une nouvelle morphologie urbaine afin de déverrouiller le paysage de tours et de dalles
- la constitution d'une polarité commerciale de centre ville,
- la recomposition d'un espace public de qualité support de l'activité urbaine (réseau de voies maillées, stationnement, commerces...)
- l'adaptation de la gamme d'équipements et de services aux besoins des populations actuelles et futures à l'échelle d'un centre-ville

- **le «Grand Quadrilatère»**, répondant aux objectifs suivants :

- la requalification, la diversification des logements et le désenclavement de 2 cités,
- le renforcement du pôle du pôle universitaire, hospitalier et de formation,
- la mise en œuvre d'un maillage viaire fonctionnel et lisible.

Il s'agit aussi de l'achèvement d'autres quartiers comme Jean Rostand, situé au nord de l'autoroute A86, nouveau pôle de logements neufs et de bureaux accueillant de nombreuses admi-

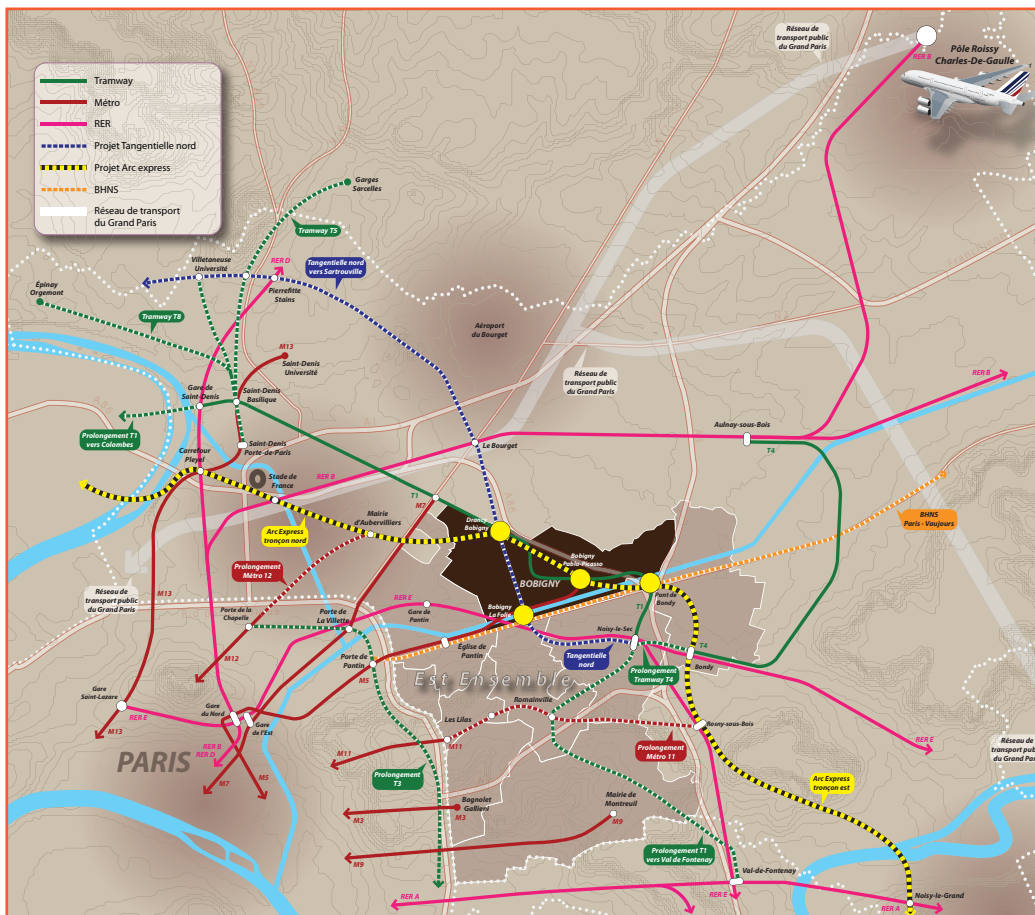
nistrations. Le développement de ce secteur est accompagné par les nouvelles constructions dans le quartier A. Delaune avec de nouveaux logements et l'extension d'un « pôle médical ».

Un nouveau quartier émergera le long du canal de l'Ourcq avec la ZAC Ecocité-Canal de l'Ourcq. Inscrit dans des enjeux intercommunaux et métropolitains, ce projet mixte et dense prévoit la création de 1200 logements, d'équipements publics, d'une importante offre de bureau et de locaux d'activité s'inscrivant dans un développement urbain durable. Ce projet ambitieux sera l'occasion de retisser des liens entre les territoires du Nord et du Sud du canal, de réaménager les berges de la voie d'eau et de développer une façade urbaine le long de l'ex-RN3.

D'autres quartiers évoluent comme Hector Berlioz, avec l'implantation du nouveau Tribunal de Commerce et du Conseil des Prud'hommes, d'un EHPAD et une nouvelle Résidence Sociale. Il accueillera bientôt l'Hôtel Départemental des Impôts. Comme également la ZAC Henri Matisse avec la réalisation à court terme d'un centre commercial et de logements.

Des réflexions débutent sur les quartiers Edouard Vaillant - cité de l'Abreuvoir et Pont de Pierre avec la réhabilitation de logements et d'équipements publics.

Ainsi, à terme, la Ville prévoit la création de plus de 5 000 nouveaux logements, dont plus de 1 000 pour étudiants.





## UN DÉVELOPPEMENT LIÉ AUX TRANSPORTS

Répartis équitablement sur le territoire communal, ces projets se développent autour de 3 pôles de transports existants ou à venir :

**Le centre ville** dont le pôle d'échanges Bobigny-Pablo Picasso représente la porte d'entrée de la Ville et du Département. Il est constitué par le terminus du Métro M5, du Tramway T1 et des 13 lignes de bus desservant directement 24 villes de Seine-Saint Denis. Il accueille 60 000 voyageurs par jour.

**Le pôle universitaire**, hospitalier et de formation, dont la future gare de la Tangentielle Nord Drancy-Bobigny, qui sera en connexion avec le Tramway T1, en sera l'accès privilégié.

**Le pôle de La Folie**, dont la future gare de la Tangentielle Nord, Bobigny-La Folie, représente un point de liaison de dimension intercommunale avec Romainville et Noisy-le-Sec. Ce pôle en devenir s'appuiera sur la connexion avec le Métro M5 par la création d'une nouvelle station, le futur BHNS sur la RN 3 et le canal de l'Ourcq.

Les projets situés à l'est du territoire communal et au delà, sur les communes de Noisy-le-Sec et de Bondy (notamment sa zone d'activité autour du canal de l'Ourcq), font du **Pont de Bondy**, avec le tramway T1 déjà présent, le futur BHNS et de nombreuses lignes de bus, un pôle en devenir.

Ces quatre pôles sont potentiellement inscrits dans le faisceau d'études de l'Arc Est.

## ARC EXPRESS AU SERVICE D'UN TERRITOIRE...

Ce projet représente une opportunité pour développer le transport efficace de banlieue à banlieue et la connexion entre pôles majeurs du Département et de la Région :

- les villes préfectorales de la petite couronne : Nanterre, Créteil et Bobigny,
- les pôles d'emplois administratifs et tertiaires et d'activités industrielles : Roissy, la Plaine Saint-Denis et Noisy-le-Grand – Marne-la-Vallée pour la Seine Saint-Denis.

### L'enjeu de desserte des Villes Préfectures et universitaires

Situés à équidistance de Paris, les villes préfectorales de la petite couronne, Nanterre et Créteil et Bobigny représentent des pôles d'emplois administratifs et tertiaires de premier ordre. Elles sont également des pôles universitaires et hospitaliers majeurs de la région. Leur desserte par un réseau maillé et performant est primordial pour les habitants de ces départements et l'ensemble des franciliens.

### Le nécessaire rééquilibrage à l'est

Le rééquilibrage à l'est de l'agglomération parisienne passe par un réseau de transports efficace et adapté, facteur d'accélération et de développement de projets urbains et économiques en cours à l'étude, de développement de nouveaux quartiers d'habitations, d'emplois et d'équipements publics. Couvrant un territoire dense, synonyme de « capacité urbaine » et de développement durable, il permet d'accompagner le développement d'activités et la construction de logements dont la métropole a besoin en limitant l'étalement urbain.

Ainsi, le projet Arc Express a vocation à être prioritaire tant pour le Département que pour la Communauté d'Agglomération d'Est Ensemble.

### La desserte des pôles d'emplois

Composé de divers pôles d'emplois administratifs, tertiaires et privés, le territoire de l'est parisien est en essor constant. Ainsi, relier efficacement les pôles de Roissy et Noisy-le-Grand/Marne la Vallée aux autres pôles du département comme Bobigny, Saint-Denis ou Montreuil, mais aussi les autres pôles de la Région comme notamment La Défense, sera facteur d'accélération du développement de ces pôles et du dynamisme auquel aspire la métropole parisienne dans son ensemble.

## ... À PENSER EN LIEN AVEC LES PROJETS EXISTANTS

Le projet Arc Express doit être entendu comme un projet complémentaire à ceux prévus à ce jour et non comme une alternative ou un frein. Ainsi, les projets suivants doivent impérativement voir le jour, dans le respect des délais prévus :

- le projet de réalisation du tronçon de la Tangentielle Nord entre Le Bourget et Noisy-le-Sec,
- La création de la station de métro à La Folie en connexion avec la Tangentielle Nord,
- La mise en service d'un Bus à Haut Niveau de Service sur la RN3,
- les projets de prolongements des lignes de métro M11 vers Romainville et Rosny-sous-Bois et M12 vers la Mairie d'Aubervilliers,
- les projets de prolongements du tramway T1 vers l'ouest et vers l'est, à Val-de-Fontenay.



## LES ENJEUX DE LA DESSERTE DE LA VILLE PRÉFECTURE ET DU PÔLE UNIVERSITAIRE DE BOBIGNY

A Bobigny, la ligne Arc Express se maillerait avec des réseaux de transports lourds ou en site propre :

- en radial avec le Métro M5 et le futur BHNS sur la RN3,
- en rocade avec le Tramway T1 et le futur Tram-train de la Tangentielle Nord.

La desserte de la ville préfecture de la Seine Saint-Denis est essentielle pour renforcer son rôle métropolitain et répondre ainsi aux besoins des franciliens en assurant :

**1- le renforcement du pôle Bobigny – Pablo Picasso et la centralité administrative de Bobigny.** La desserte du pôle Bobigny – Pablo Picasso répond à de multiples enjeux :

- assurer un excellent maillage d'Arc Express avec le réseau de transports existant (M5, T1 et 13 lignes de bus), offrant ainsi à de nombreux franciliens un meilleur accès aux pôles d'emplois du Département et de la Région ;
- assurer la desserte du pôle administratif du Département et d'un ensemble d'équipements à rayonnement métropolitain comme la Maison de la Culture, la Préfecture, le Tribunal de Grande Instance, etc. ;

- renforcer le développement commercial du centre ville de Bobigny, associé à sa requalification et à sa densification en terme de logements et de population ;
- répondre à la forte attractivité de ce quartier qui, dans un rayon de 500 mètres, compte 15 000 habitants (20 000 hab. prévus en 2015) et 10 000 salariés (15 000 prévus en 2015) du pôle administratif, en profitant de la taille de ce pôle d'échange qui accueille 60 000 voyageurs par jour.

### 2- La desserte du pôle universitaire et hospitalier.

Arc Express pourrait ainsi permettre :

- la desserte métropolitaine du pôle universitaire et hospitalier, dont le périmètre d'influence s'étend bien au-delà du territoire de Bobigny, tout en désenclavant cette partie de la banlieue insuffisamment desservie à ce jour ;
- le renforcement et l'essor de ce quartier qui accueille de grands équipements tels que l'hôpital Avicenne, l'université Paris 13, le campus des métiers et de l'entreprise et le parc interdépartemental des sports, et voit son nombre d'usagers s'accroître : 9000 étudiant au campus universitaire, 3 500 apprentis au campus des métiers et 1000 logements étudiants sur l'ensemble du quartier.
- la connexion avec le tramway T1 et la Tangentielle Nord.

